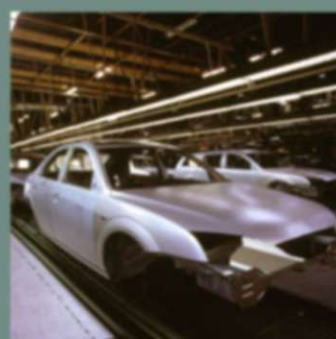


GSTV

L'Acier Belge en 2005

Rapport annuel du Groupement de la Sidérurgie



La situation du secteur sidérurgique au début 2005 n'était guère favorable avec une croissance économique en zone euro anémique et un niveau de stocks élevé dans un marché tournant au ralenti. De surcroît, au 1er semestre 2005, les importations en UE25 ont culminé.



Face à cette situation, les producteurs européens ont adapté l'offre de produits au niveau de la demande. Ce n'est que progressivement au cours de l'année que la situation, stimulée par une amélioration du climat économique, une demande externe vigoureuse ainsi qu'un relâchement de la pression des importations, s'est rétablie.

L'année écoulée aura également été pour la sidérurgie celle de la poursuite de la montée en puissance du continent asiatique en général; de la Chine et de l'Inde tout particulièrement. L'Inde a vu son activité progresser de près de 17% en un an et annonce des projets d'investissement qui porteraient sa capacité de production à 100 millions de tonnes d'ici quelques années. De son côté la Chine, avec environ 350 millions de tonnes d'acier brut produites en 2005, représente aujourd'hui 30% de la production mondiale, soit le double de sa part en 2000. Les récentes mesures adoptées par les autorités chinoises en vue d'accélérer la restructuration de la sidérurgie en Chine, sont positives car elles contribuent à la rationalisation et à la consolidation de ses entreprises. L'ampleur de ces évolutions a bouleversé la gestion et les flux des matières premières et témoigne de la place que ces économies ont pu conquérir sur l'échiquier industriel mondial.

Il n'y a pas que des considérations de coûts de production derrière le développement d'activités productives dans les pays émergents, en ce compris les pays de la CEI. Aujourd'hui déjà, mais bien plus encore demain, au fur et à mesure de l'augmentation du pouvoir d'achat de leurs habitants, un nouvel essor à la demande mondiale se profile. Les besoins sont énormes et il importe aux différents acteurs économiques, longtemps confinés dans les pays industrialisés, de mettre en place les structures nécessaires afin de participer à cette évolution.

Le mouvement de consolidation entamé il y a quelques années déjà s'est intensifié l'année dernière. La première phase qui a donné lieu principalement à des concentrations régionales, débouche aujourd'hui sur des rapprochements inter-continentaux répondant mieux aux exigences des marchés devenus globaux. La globalisation de l'économie, la libéralisation progressive des mécanismes de marché notamment en Chine, en Russie, en Ukraine ainsi que l'industrialisation rapide de l'Inde et de l'Amérique latine accentuent la concurrence internationale.

Dans ce contexte dynamique aux frontières évanescentes, la sidérurgie européenne et belge doit intensifier ses efforts de compétitivité et d'innovation. Relativiser cette réalité revient à hypothéquer l'avenir. L'importance des enjeux et l'urgence à concrétiser les mesures adéquates requièrent - dans notre modèle socio-économique de concertation - l'implication des partenaires sociaux mais aussi de l'autorité publique.

Plus que jamais, le potentiel humain et sa détermination feront la différence. Aussi, un dialogue social constructif est une condition sine qua non. C'est dans cet état d'esprit responsable et engagé que les négociations interprofessionnelles de fin d'année, prolongées au niveau du secteur et des entreprises, doivent être menées.

Les progrès réalisés en sidérurgie en matière de santé et sécurité sur le lieu de travail ainsi que les engagements pris en cette matière renforcent le climat social.

Les activités de recherche et développement s'inscrivent dans une démarche de progrès et constituent des facteurs déterminants pour l'innovation de produits et l'amélioration de la productivité. Dans cette perspective, les liens avec les centres de recherches et le monde scientifique sont indispensables pour assurer le passage de la recherche à l'innovation, de la maturation d'un projet à un produit ou à un procédé innovant susceptible de représenter, au moins temporairement, un avantage compétitif pour nos entreprises.

Aux pouvoirs publics, à leurs différents niveaux de compétence, la sidérurgie demande avec insistance l'articulation d'une politique industrielle stimulante et concertée qui lui permette d'affronter la concurrence mondialisée dans des conditions semblables.

Concrètement, la sidérurgie insiste sur:

- ▶ l'implémentation rapide d'un espace européen intégrant l'énergie et le transport;
- ▶ la nécessité d'une politique européenne d'approvisionnement à long terme d'énergie et de matières premières à des prix compétitifs;
- ▶ la révision urgente mais néanmoins substantielle de la directive européenne instaurant dans le cadre du Protocole de Kyoto un mécanisme d'échange des droits d'émission. Le système dans sa configuration actuelle pénalise, par l'absence d'une véritable approche européenne, les entreprises transnationales telles que la sidérurgie belge.

Dans le domaine environnemental, les sidérurgistes belges insistent pour que les initiatives réglementaires tant européenne, que fédérale ou régionale soient précédées d'une analyse d'impact notamment sous l'angle de leur faisabilité technique ainsi que de leurs implications financières. Par ailleurs, par souci d'efficacité et de sécurité juridique, les dispositions existantes devraient être rationalisées.

2006 se présente sous de bon augure : les stocks se normalisent et sur fond d'un redressement conjoncturel, notamment en Europe, la demande est plus active. Dans ce contexte favorable, les prix sont en progression, ce qui est nécessaire pour assurer un bon rapport sur investissement et maintenir les marges d'exploitation compte tenu de la hausse des coûts de production.

*Paul MATHYS
Président*



DIALOGUE SOCIAL

Comme de coutume, tous les deux ans dans la foulée de la concertation interprofessionnelle, les interlocuteurs sociaux de la sidérurgie ont conclu au printemps 2005 un accord sectoriel couvrant la période 2005-2006.

Cet accord s'inscrit dans la dynamique économique actuelle, source de mutations rapides et profondes, qui nécessite un processus d'adaptation continu de nos entreprises, exposées à une concurrence largement mondialisée. Il privilégie le développement des politiques de santé & de sécurité pour un environnement de travail sain et sûr à l'égard de toutes les parties impliquées sur les sites. Il engage également les entreprises du secteur à poursuivre leurs investissements en matière de formation et de politique de gestion par les compétences, dans une démarche de progrès commune à l'entreprise et aux travailleurs.



SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

A leur niveau, les entreprises sidérurgiques ont l'ambition de devenir une référence en matière de santé et de sécurité pour tous les travailleurs, et elles mettent en oeuvre des politiques de prévention très avancées.

L'amélioration des résultats sécurité et la réduction des accidents du travail sont à cet égard des objectifs unanimement partagés.

La préoccupation constante en matière de santé et de sécurité au travail implique, au même titre, les co-traitants et les sous-traitants. Aussi, les entreprises sidérurgiques affiliées au Groupement de la Sidérurgie avec celles du secteur de la métallurgie et des non-ferreux se sont engagées dans une démarche de partenariat, en vue de la souscription d'une Charte visant à améliorer la santé et la sécurité de tous les travailleurs grâce à une meilleure intégration des politiques et des procédures de sécurité entre le donneur d'ordre, d'une part, et les prestataires de service, d'autre part. Le texte de la Charte est disponible sur le site web qui lui est spécialement dédié www.chartedesecurite.be.



FORMATION ET GESTION PAR LES COMPÉTENCES

Les entreprises du secteur développent des politiques de formation qui mettent l'accent sur le développement des compétences tout au long de la carrière professionnelle, et qui permettent de renforcer l'employabilité lors de mutations et de restructurations.

Les investissements réalisés en formation sont présentés aux représentants des travailleurs et font l'objet d'un suivi annuel en commission paritaire. Les indicateurs 2003-2004 et les premières estimations 2005 témoignent des efforts ambitieux atteints en termes quantitatifs et qualitatifs : le secteur se réjouit ainsi particulièrement de la répartition équilibrée des mesures de formation, qui se traduit par un taux de participation déjà en phase avec les nouvelles lignes directrices européennes applicables à partir de 2010.

Formation: répartition des bénéficiaires selon leur âge et leur niveau d'études (2003/04)



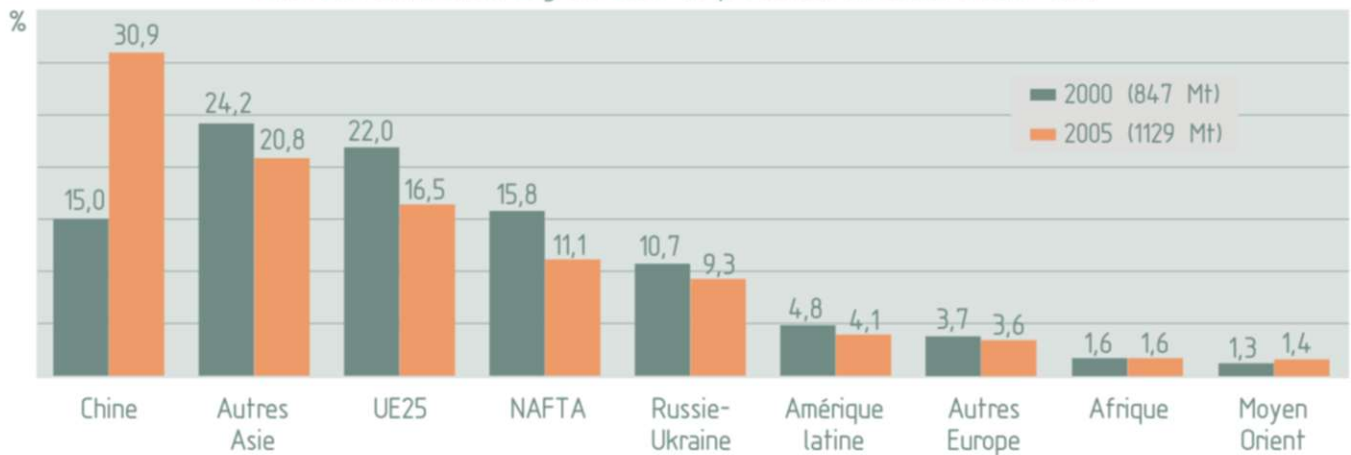


LA PRODUCTION MONDIALE S'EST ACCRUE DE 33% DEPUIS 2000

La production mondiale d'acier brut en 2005 s'est élevée à 1.129 millions de tonnes, en augmentation de 5,9% par rapport à 2004. La progression a été particulièrement sensible en Asie (+14,8%), au Moyen-Orient (+7,2%) ainsi qu'en Afrique (+7,1%). Elle s'est, par contre, inscrite en recul en UE25 (-3,5%) et en Amérique du Nord (-5,2%). Aujourd'hui, plus de 50% de l'acier dans le monde est produit en Asie et plus de 30% dans la seule Chine. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du poids relatif des différentes régions du monde depuis 2000.

En Belgique, 10,4 millions de tonnes ont été produites en 2005, soit 11,1% de moins qu'un an plus tôt. Ce repli s'explique principalement par la conjonction du ralentissement économique et du niveau important des stocks en début d'année, facteurs qui ont conduit le secteur à adapter son offre en vue d'éviter des déséquilibres préjudiciables. La production d'acier inoxydable s'est également inscrite en baisse de 1,3% à 1,03 millions de tonnes. A noter l'entrée en service en septembre de la nouvelle aciérie à Charleroi.

Poids des différentes régions dans la production mondiale d'acier brut



RALENTISSEMENT DE LA CONSOMMATION D'ACIER EN 2005

Après la forte progression enregistrée en 2004, la consommation d'acier a évolué l'année dernière de manière contrastée selon les régions. Si la croissance au niveau mondial a approché les 3%, elle le doit principalement à l'évolution chinoise laquelle a progressé de plus de 10%. Hors Chine, la demande s'est même globalement rétractée de 0,2% avec notamment des reculs en UE25 (-1,5%) et aux Etats-Unis (-5,5%). En UE, la faiblesse de la croissance économique et principalement de la demande intérieure a pesé lourdement sur les évolutions des secteurs de la construction non résidentielle, de la construction métallique et de l'automobile. Des délocalisations ont également conduit à un recul du côté de l'électroménager et de certaines fabrications métalliques. La construction résidentielle, mécanique et le secteur des tubes ont connu pour leur part des évolutions positives.



BALANCE DES ÉCHANGES D'ACIER DE L'UE25 ENCORE POSITIVE

Le solde de la balance acier de l'UE25 en 2005 s'est élevé à 2,1 millions de tonnes, en croissance de plus de 100% par rapport au niveau, il est vrai très bas, atteint un an plus tôt. Il recouvre un excédent important en produits finis (+5,8 Mt) ainsi qu'un déficit en expansion en lingots et demi-produits. A l'exportation, les Etats-Unis restent le principal débouché devant la Turquie, la Suisse et la Chine. Les importations en UE25, en légère progression sur l'année, ont atteint en début 2005 des niveaux record qui ont perturbé sensiblement les marchés. La Russie et l'Ukraine mais également la Turquie, le Brésil et la Chine sont les principales origines des tonnages extérieurs. En 2005, les demi-produits ont représenté près de 30% des importations totales.





UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EFFICACE ET RÉALISTE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES: UNE APPROCHE MONDIALE - RESPONSABILISER TOUS LES ACTEURS

Les négociations internationales au sujet de la mise en place d'une politique climatique après 2012, à l'expiration de l'actuel Protocole de Kyoto, se poursuivent. L'Union européenne doit veiller à la mise en place d'un système non discriminatoire au niveau planétaire. Afin d'éviter des effets pervers sur la compétitivité de l'industrie en Europe, tout engagement unilatéral est à exclure; de même, l'ensemble des acteurs : outre l'industrie, le transport, l'agriculture, les ménages et le tertiaire doivent être associés à l'effort commun.

EMISSIONS DANS L'AIR: SE BASER SUR LA FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les discussions en cours au niveau de l'UE concernant les limitations d'émissions de divers polluants dans l'air (SO₂ - dioxyde de soufre; NO_x - oxydes d'azote; poussières, ...) doivent tenir compte des potentiels de réduction réelle. Tout plafonnement des émissions en termes absolus doit être écarté afin d'éviter un impact négatif sur le maintien et le développement des activités industrielles.

EMISSION TRADING : RESPECTER LES ENGAGEMENTS

Le système d'échange de droits d'émission de CO₂, mis en place par l'Union européenne, est officiellement entré en vigueur avec le démarrage de la première période 2005-2007.

Pour le mois de juin 2006 au plus tard, les autorités compétentes - les régions en Belgique - doivent soumettre pour approbation aux autorités européennes un projet de plan d'allocation pour la seconde période, 2008-2012. Les entreprises sidérurgiques insistent sur le respect des engagements mutuels dans le cadre des accords de branche conclus avec les autorités régionales en terme d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En contrepartie de l'effort à réaliser, l'industrie compte sur l'allocation gratuite de suffisamment de droits d'émission. En outre, comme convenu, aucune nouvelle contrainte ne peut être introduite.



ÉNERGIE : COMPÉTITIVITÉ DES PRIX ET SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

RÉALISER UNE CONCURRENCE EFFECTIVE SUR LES MARCHÉS - LIMITER LES SURCÔÛTS

La libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz en UE a été conçue pour augmenter la concurrence et pour faire bénéficier les consommateurs, dont l'industrie, des effets positifs d'un marché compétitif. Le renchérissement considérable des prix de l'électricité enregistré ces dernières années prouve que cet objectif n'est pas atteint. Les niveaux actuels des prix sont très préjudiciables pour les grands consommateurs industriels d'énergie électrique, soumis à la concurrence globale.

La sidérurgie compte dès lors sur les autorités, tant au niveau européen que national, pour poursuivre les investigations sur le bon fonctionnement du marché et pour prendre rapidement les mesures appropriées. En outre, le respect des règles de la concurrence et des lois anti-trust doit être garanti.

Les autorités fédérale et régionales doivent limiter et plafonner les divers prélèvements et surcharges grevant le prix de l'électricité, inhérents à leurs politiques fiscales et environnementales, comme par exemple les charges, résultant des systèmes régionaux de certificats verts. Les objectifs en matière de production d'énergie renouvelable et de cogénération doivent à cet effet être fixés en fonction des faisabilités techniques et considérations économiques.

ROUVRIRE LE DOSSIER DE LA PRODUCTION NUCLÉAIRE D'ÉLECTRICITÉ

Pour assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique et pour des raisons environnementales, plusieurs pays de l'UE reviennent sur des décisions antérieures visant l'abandon progressif de la production nucléaire d'électricité. Compte tenu notamment de ses engagements internationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et considérant les possibilités limitées des moyens de production alternatifs (éolienne, biomasse, solaire, ...), la Belgique devrait à son tour réexaminer le dossier nucléaire sur base d'éléments techniques et économiques.



RECYCLABILITÉ DE L'ACIER : UN ATOUT CONSIDÉRABLE

L'acier est un matériau indéfiniment recyclable, et ceci sans perte de ses qualités physiques et chimiques. Cette propriété de l'acier s'intègre parfaitement dans le concept du développement durable. Dans le processus de production d'acier, l'utilisation de ferrailles en provenance de biens d'équipement et de consommation en fin de cycle de vie permet en effet d'économiser des matières premières et de l'énergie.

Ce recyclage "matériau" doit être apprécié à sa juste valeur.





CENTRE INFORMATION ACIER www.infosteel.be

Le Centre Information Acier s'attache à promouvoir l'application qualitative de l'acier dans la construction. L'asbl est soutenue par plus de 450 membres issus de l'industrie sidérurgique, des constructeurs métalliques, des bureaux d'études et d'architecture. Il regroupe aussi les institutions d'enseignement concernées et de nombreux étudiants.

La campagne 2005 s'est appuyée sur quatre événements majeurs. La Journée construction acier, organisée au Grand-Duché de Luxembourg, a regroupé 400 professionnels du secteur du bâtiment. La Journée a aussi concrétisé l'aboutissement du Concours construction acier. En Belgique, la Journée ACIER Etudiants à laquelle est associée le Prix ACIER Etudiants, a réuni en 2005 1.250 futurs architectes, ingénieurs-architectes, ingénieurs civils et ingénieurs industriels en construction.

Le transfert de connaissances représente le second pilier d'action du Centre. Répondant au besoin du secteur, il organise - dans un premier temps en Région flamande - avec l'assistance du VDAB une formation professionnelle de dessinateur technique en constructions métalliques. Les cours Eurocode 3 se sont poursuivis au Grand-Duché de Luxembourg et une session sur les aciers autopatinables a été mise sur pied à Bruxelles à l'attention des architectes et des bureaux d'études.

Par ailleurs, les visites de projets de la nouvelle Cour de Justice de Gent et de l'aciérie Ugine & ALZ Carinox ont mis en lumière des références performantes de l'acier.

La promotion médiatique du Centre s'est étoffée au travers de son site internet, du magazine Staal_Acier, de sa participation au salon Architect@Work (Kortrijk) ainsi qu'au cycle de conférences "En détail" organisé au Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA) à Bruxelles.

Pour la période 2006-2007, le Centre axera essentiellement ses actions sur la sécurité incendie. Les prochains changements législatifs font de cette thématique une priorité pour la position de l'acier en tant que matériau de construction.



Recherche - Innovation



CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES www.crm-eur.com

Le CRM est le centre de recherche commun pour les industries sidérurgique et des métaux non ferreux. Grâce à la consolidation du secteur sidérurgique, sa présence s'étend bien au-delà des pays du Benelux.

Le CRM est localisé à Liège (Sart Tilman) et à Gent (Zwijnaarde), les deux équipes travaillant en étroite collaboration. En 2006, le CRM Gent a déménagé dans d'autres bureaux situés dans le Technologiepark où sont également installés d'autres partenaires tels que OCAS-ARCELOR, UGent et FLAMAC.

Les activités du CRM sont financées par des contributions des membres actifs (ARCELOR et CORUS) et des 27 membres associés (dont DUFERCO, CARSID, THY-MARCINELLE; UMICORE), ainsi que par des subsides des pouvoirs publics (Régions belges et la Communauté Européenne).

En sidérurgie, les activités du CRM se concentrent principalement sur trois domaines:

- Nouvelles qualités d'acier
- Le traitement avancé des surfaces
- La protection de l'environnement et le développement de produits respectueux de l'environnement

Pour pouvoir réaliser ces projets, le CRM a mis au point plusieurs lignes-pilote uniques, de renommée mondiale, qui sont sans cesse perfectionnées.

Le CRM offre également un accompagnement et un transfert technologique aux PME via son Pôle d'Ingénierie des Matériaux de Wallonie.

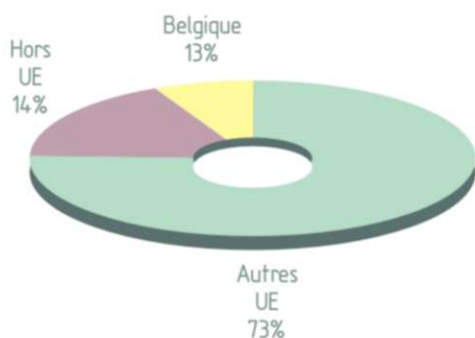




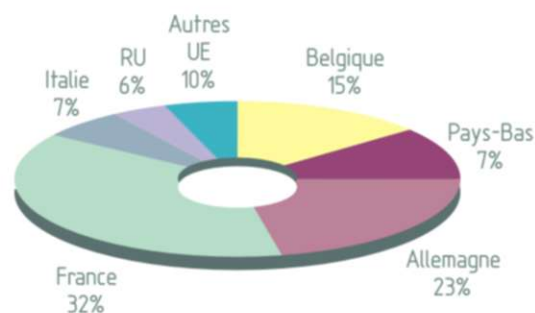
Production d'acier brut (en kt)				
Année	Fonte		Acier brut	
		Convertisseur oxygène	Four électrique	Total
2001	7732	8086	2655	10741
2002	7988	8417	2905	11322
2003	7813	8309	2805	11114
2004	8224	8812	2885	11697
2005	7254	7775	2647	10422

Livraisons de produits sidérurgiques (en kt)								
Année	Total	dont	Produits sidérurgiques (toutes qualités)					dont aciers inox
			Coils et feuillards à chaud	Tôles fortes & moyennes	Tôles à froid	Tôles revêtues	Fil machine	
2001	11217		4288	759	1460	3425	902	572
2002	11205		4092	730	1451	3684	839	629
2003	10678		3848	725	1631	3302	789	811
2004	11811		4063	816	1958	3917	769	982
2005	10981		3816	765	1780	3398	587	946

Livraisons totales



Livraisons en Union Européenne



Emploi (au 31/12/2005)	17400 personnes
Chiffre d'affaires (e)	7,5 milliards d'euros
Valeur ajoutée (e)	1,9 milliards d'euros
Exportations de produits sidérurgiques	5,2 milliards d'euros
Part de la sidérurgie dans le transport de marchandises par rail	46%

GSV est l'organisation professionnelle de la sidérurgie belge.

au 01.01.2006

PRESIDENT	Paul MATTHYS	Senior Executive Vice-President, Strategy and Planning, ARCELOR SA
VICE-PRESIDENTS	Xavier GAILLY	Administrateur, INDUSTRIEL BELGIUM SA / GROUPE ARCELOR
	John LIPPENS	Directeur, SIDMAR NV / ARCELOR GROUP
ADMINISTRATEURS	Patrick BARDET	Administrateur délégué Froid Liège, ARCELOR PRODUITS PLATS WALLONIE
	Luc BONTE	Directeur du Site, SIDMAR NV / ARCELOR GROUP
	Francesco CHINDEMI	Administrateur délégué - Directeur général, CARSID SA
	Antonio GOZZI	President and Chief Executive Officer, DUFERCO BELGIUM
	André LECLERCQ	Senior Vice-President Human Resources, ARCELOR PRODUITS PLATS WALLONIE
	Jos STEEGMANS	Directeur Général, UGINE & ALZ Belgium NV / ARCELOR GROUP

Entreprises membres

Groupe / Entreprises



Groupe ARCELOR		
sa Arcelor Produits Plats Wallonie	Flémalle (04) 236 11 11	www.cockerill-sambre.com
sa Arcelor Packaging International	Tilleur (04) 236 18 37	www.cockerill-sambre.com
sa Cockerill Sambre	Seraing (04) 236 41 11	www.cockerill-sambre.com
sa Arceo	Yvoz-Ramet (04) 224 65 30	www.cockerill-sambre.com
sa Industeel Belgium	Marchienne/Pont (071) 44 17 11	www.industeel.info
Sidmar nv	Gent (09) 347 31 11	www.sidmar.arcelor.com
Ugine & ALZ Belgium nv	Genk (089) 30 21 11	www.ugine-alz.com
sa Ugine & ALZ Carinox	Châtelet (071) 60 70 14	www.ugine-alz.com
Gruppo DUFERCO		
sa Duferco Clabecq	Iltre (02) 391 91 00	www.duferco.be
sa Duferco La Louvière	La Louvière (064) 27 27 11	www.duferco.be
sa Carsid	Marcinelle (071) 60 57 13	www.duferco.be
Gruppo RIVA		
sa Thy-Marcinelle	Charleroi (071) 27 01 11	www.rivagroup.com
ELLWOOD Group Inc.		
Ellwood Steel Belgium (Division de EGI)	Seraing (04) 338 85 50	www.elwd.com
CORUS		
sa Segal	Ivoz-Ramet (04) 273 73 73	www.corusgroup.com
Gruppo BELTRAME		
sa Laminoirs du Ruau	Monceau s/Sambre (071) 27 09 11	www.beltrame.it

Direction GSV: Directeur Général - Robert JOOS
 Directeur - Luc BRAET

Editeur responsable: Robert JOOS